

Bessé-sur-Braye. Un repreneur canadien pour l'usine Arjowiggins

Le tribunal de commerce de Nanterre étudiait cette semaine les deux offres de reprise de l'ancienne papeterie Arjowiggins de Bessé-sur-Braye qui a été liquidée en mars 2019.

La fermeture de l'usine avait eu pour conséquence de priver 568 personnes de leur emploi.

Cette fois c'est concret. Le tribunal de commerce de Nanterre qui avait prononcé la liquidation judiciaire de l'usine Arjowiggins de Bessé-sur-Braye en mars 2019 vient d'accepter par ordonnance ce vendredi 19 juin 2020 l'une des deux offres de reprise émises ces dernières semaines.

Il autorise la cession de l'usine de production de papier spécialisé dans la Sarthe à la société Paper mill industries qui est une filiale du groupe Dottori, acteur majeur de l'industrie forestière au Canada. Créé en 1972 par Monsieur James Dottori, industriel et investisseur canadien (aujourd'hui directeur général du groupe éponyme), le groupe Dottori est spécialisé dans l'industrie du bois et plus particulièrement dans le domaine des produits forestiers et du papier, précisent les mandataires judiciaires dans un communiqué.

Ces derniers rappellent que dans le cadre du redressement judiciaire dont la société faisait l'objet début 2019, aucun repreneur n'avait pu être trouvé pour relancer l'activité. En liquidation judiciaire depuis le 29 mars 2019, la société avait dû cesser toute activité et licencier pour motif économique les 566 salariés qui travaillaient sur le site.

240 emplois

La société Paper mill industrie envisage d'embaucher environ 240 personnes d'ici 2025 et s'engage à proposer ces emplois en priorité aux anciens salariés de la société Arjowiggins papiers couchés.

Nous proposons de réindustrialiser l'ancien site papetier de Bessé-sur-Braye afin de redynamiser l'économie en région et d'apporter de nouvelles sources d'attractivité au territoire, à l'aide de projets industriels basés sur les principes fondamentaux du développement durable et à partir d'outils industriels existants. Nous utiliserons des ressources locales, formerons les actifs du territoire, et redistribuerons les résultats sur le bassin d'emploi régional, tout en nous inscrivant dans une démarche d'économie circulaire minimisant les impacts écologiques, explique Pierre Petit, président de la société Paper Mill industrie ».

Plusieurs projets

La revitalisation du site repose sur le développement de plusieurs projets : activité bois, recyclage de fibres textiles, production de papier durable, d'art et de sécurité.

Enfin la société entend créer un incubateur pour permettre à des start-ups de développer leurs projets et d'intégrer leurs innovations dans l'industrie de la société.

Selon nos informations, la seconde offre avait été émise par un groupe britannique qui envisageait de faire place nette pour réindustrialiser ensuite le site.